



CATALOGUE FORMATION

2025



ORGANISME DE FORMATION ACCASE

 0262 10 24 35  formation@accase.re

 16 Allée des aventurines local 9002 97400 Saint-Denis

SIRET 810 587 683 00022- Déclaration d'activité n° : 04973627197

ACCASE

PRESENTATION

L'Association Centre Culturel d'Actions Socio-Educatives – A.C.C.A.S.E régie par la loi 1901 est une association créée en 2015 et basée sur le quartier prioritaire Source-Bellepierre à SAINT-DENIS.

L'association a pour objectif de contribuer au développement socioculturel et économique du territoire et de ses habitants en favorisant « le mieux vivre ensemble ».

En tant qu'organisme d'Education Populaire, l'ACCASE inscrit l'intégralité de sa pratique pédagogique dans ce mouvement. Elle propose des espaces d'échange, d'information, et de formation dans le respect des droits de chacun.

NOTRE EQUIPE

Notre équipe pédagogique de formation est composée de professionnels passionnés et expérimentés, dédiés à l'accompagnement et à la réussite des apprenants.

Grâce à nos engagements et notre approche collaborative, l'équipe veille à ce que chaque apprenant développe ses compétences et atteigne ses objectifs de manière efficace et motivante.

Notre mission est non seulement d'instruire, mais aussi d'inspirer, en cultivant un apprentissage continu qui prépare les apprenants à relever les défis du monde professionnel.





TÂCHES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES D'UN DIRECTEUR EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

FORMATION

TÂCHES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES D'UN DIRECTEUR EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Forte de son expérience de 10 ans dans le domaine de l'animation, l'ACCASE vous forme pour mettre en œuvre des process et des outils qui aideront à coordonner vos accueils de loisirs.

Durée:

35 heures (10 demi-journées ou 5 jours)

Profils des apprenants

- Coordonnateur (trices) d'ACM
- Directeur (trices) d'ACM

Prérequis

- BAFD ou équivalent

Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux PMR

Pour tout aménagement pédagogique contactez formation@accase.re

4 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Nombre d'apprenants inscrits

Taux de satisfaction des apprenants

Taux de présence

Taux d'interruption en cours de prestation

Taux de progression pédagogique

Taux et cause des abandons

Contenu de la formation

Jour 1 : Connaître son environnement partenarial

- Introduction
- Echanges sur ses pratiques professionnelles
- Cartographier les acteurs d'un ACM.

Jour 2 : Etablir le projet pédagogique général partie 1

- Identifier les composantes des projets éducatif et pédagogique
- Identifier les objectifs généraux et pédagogiques d'un accueil

Jour 3 : Etablir le projet pédagogique général partie 2

- Rédiger la trame de son projet pédagogique
- Structurer ses idées

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Construire et proposer un projet pédagogique
- Assurer la gestion administrative et budgétaire d'un ACM
- Maîtriser la réglementation et les documents obligatoires d'un ACM
- Développer les relations avec les familles et les différents partenaires
- Assurer le bon fonctionnement d'un ACM dans le respect du cadre réglementaire



Jour 4 : Etablir le projet pédagogique général partie 3

- Finaliser la trame d'un projet pédagogique
- Traduire les intentions pédagogiques à travers les projets d'animation

Jour 5 : Maîtriser les réglementations en vigueur en ACM

- Identifier la réglementation en vigueur
- Maîtriser les documents obligatoires attendus dans la gestion d'un ACM

Jour 6 : Maîtriser les réglementations des acteurs d'un ACM

- Les éléments obligatoires du personnel
- Les éléments obligatoires des enfants suivant leur profil

Jour 7 : Maîtriser la gestion administrative et financière d'un ACM partie 1

- Identifier toutes les tâches nécessaires à la gestion d'un ACM
- Réaliser les déclarations obligatoires

Jour 8 : Maîtriser la gestion administrative et financière d'un ACM partie 2

- Elaborer un budget prévisionnel à partir des outils numériques adaptés à la gestion des ACM
- Créer des outils de suivi budgétaire

Jour 9 : Maîtriser la gestion administrative et financière d'un ACM partie 3

- Communiquer avec les partenaires de l'ACM
- Créer des outils de fonctionnement

Jour 10 : Rappel et évaluation

- Rappel des éléments de la formation
- Evaluation
- Clôture de la formation

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

- Domaines d'intervention : gestion administrative et pédagogie des ACM, accueil des enfants porteurs de handicap en ACM, encadrement d'une équipe pédagogique, animation de tout public
- Compétences : organisationnelles, pédagogiques, relationnelles...

Ressources pédagogiques et techniques

- Extranet : un espace numérique avec toutes les ressources pédagogiques vous est offert

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Mise en situation
- Cas pratique
- Quiz
- Questionnaires de satisfaction

“DES COMPÉTENCES POUR CHACUN, UN AVENIR POUR TOUS”



RENFORCER SES COMPÉTENCES EN ANIMATION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

FORMATION

RENFORCER SES COMPÉTENCES EN ANIMATION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

Forte de son expérience de 10 ans dans le domaine de l'animation, l'ACCASE vous forme pour mettre en œuvre des process et des outils qui aideront à coordonner vos accueils de loisirs. Ce programme vise à renforcer les connaissances techniques des animateurs socioculturels.

Durée:

35 heures (10 demi-journées ou 5 jours)

Profils des apprenants

- Animateurs socioculturels d'ACM
- Directeurs d'ACM

Prérequis

- BAFD ou équivalent
- Expériences en animation d'ACM

Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux PMR

Pour tout aménagement pédagogique contactez formation@accase.re

4 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Nombre d'apprenants inscrits

Taux de satisfaction des apprenants

Taux de présence

Taux d'interruption en cours de prestation

Taux de progression pédagogique

Taux et cause des abandons

Contenu de la formation

Jour 1 : Maîtriser les fondamentaux de l'ACM et de l'animation

- Le cadre réglementaire d'un ACM
- Les différents types de projets en ACM
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs d'un ACM

Jour 2 : Concevoir un projet d'animation partie 1

- Comprendre et traduire les objectifs pédagogiques
- Identifier les étapes de la conception d'un projet d'animation
- Définir les objectifs d'animation

Jour 3 : Concevoir un projet d'animation partie 2

- Ecrire et structurer un projet d'animation
- Organiser et formaliser les idées d'activités

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les fondamentaux de l'ACM et de l'animation;
- Concevoir et évaluer les projets d'animation ;
- Planifier et organiser des activités et des grands jeux ;
- Pouvoir appliquer les protocoles d'urgence et les mesures de sécurité en ACM ;
- Savoir communiquer efficacement et développer des relations partenariales



0262 10 24 35

ORGANISME DE FORMATION ACCASE

formation@accase.re

16 Allée des aventurines local 9002 97400 Saint-Denis

SIRET 810 587 683 00022- Déclaration d'activité n° : 04973627197



- **Jour 4 :** Intégrer les techniques d'animation variées et adaptées
 - Connaître les différents types d'animation
 - Jeux de connaissance, jeux ludiques et grands jeux
 - Activités manuelles, créatives, culturelles, citoyennes, sportives...etc
- **Jour 5 :** Evaluer un projet d'animation
 - Les méthodes d'évaluation d'un projet d'animation
 - Les indicateurs d'évaluation
 - Feedback et ajustement
- **Jour 6 :** Elaborer un projet d'activités partie 1
 - De l'idée à la conception d'un projet d'activités
 - Analyse préalable et contexte
 - Définir les objectifs d'activités
- **Jour 7 :** Elaborer un projet d'activités partie 2
 - Préparer et organiser un jeu
 - Répartition des rôles de l'équipe d'animation
 - Etablir un planning prévisionnel
- **Jour 8 :** Connaître et appliquer les protocoles d'urgence en ACM
 - Identifier les différents types d'urgence
 - Connaître les protocoles et les appliquer
 - Localiser les matériels d'urgence
- **Jour 9 :** Communication et relations partenariales
 - Déterminer les moyens de communication
 - Créer les supports de communication
 - Comprendre l'importance des relations partenariales
- **Jour 10 :** Bilan et perspectives diverses
 - Bilan de la formation et perspectives professionnelles
 - Complément d'informations sur les modules ou autres

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

- Domaines d'intervention : gestion administrative et pédagogie des ACM, accueil des enfants porteurs de handicap en ACM, encadrement d'une équipe pédagogique, animation de tout public
- Compétences : organisationnelles, pédagogiques, relationnelles...

Ressources pédagogiques et techniques

- Extranet : un espace numérique avec toutes les ressources pédagogiques vous est offert

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Mise en situation
- Cas pratique
- Quiz
- Questionnaires de satisfaction

“DES COMPÉTENCES POUR CHACUN, UN AVENIR POUR TOUS”



BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR DES ACCUEILS COLLECTIFS DES MINEURS (ACM)

FORMATION BAFA

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR DES ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS (ACM)

Forte de son expérience de 10 ans dans le domaine de l'animation, l'ACCASE vous forme pour mettre en œuvre des process et des outils qui aideront à coordonner vos accueils de loisirs. Ce programme vise à renforcer les connaissances techniques des animateurs socioculturels.

Durée:

64 heures (8 jours) Session générale
48 heures (6 jours) Session approfondissement

Profils des apprenants

- Futurs animateur(trice) d'ACM

Prérequis

- Être âgé(e) de 16 ans
- S'inscrire auprès de la DRAJES

Lieu:

A définir

Accessibilité:

Accessible à tous.tes

Pour toute demande d'aménagement pédagogique, merci de contacter Madame BERAZANA Cathy par mail : formation@accase.re. Nous travaillons en partenariat avec les structures locales pour répondre de manière adaptée à vos besoins.

Délais & modalités d'accès :

Prise de contact via le site internet ou auprès du service administratif, par mail, par téléphone ou sur place au siège.

La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action.

Modalités d'évaluation

- **Entretiens individuels et auto-évaluation :** Chaque candidat est invité à faire le point sur ses acquis et ses axes de progression
- **Appréciation de l'équipe de formation :** L'équipe de formateurs émet une évaluation continue du candidat, basée sur sa participation, son engagement et son évolution.
- **Livret de suivi pédagogique** (évaluation continue du candidat pendant tout le cursus)

Modalités de validation

- **Attestation de suivi de stage :** Le candidat reçoit une attestation à la fin de chaque session (BAFA 1 et BAFA 3) qui certifie sa participation.
- **Validation des sessions :** Les formateurs émettent un avis favorable ou défavorable à la validation de la session.
- **Jury de validation :** Après les trois étapes de la formation (BAFA 1, stage pratique, BAFA 3), le dossier est présenté à un jury qui valide ou ajourne le brevet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets ;
- Participer assidûment aux actions de formation ;
- S'intégrer dans la vie collective ;
- Travailler en équipe ;

Qualité et indicateurs de résultats

Nombre d'apprenants inscrits
Taux de satisfaction des apprenants
Taux de présence
Taux de réussite
Taux d'interruption en cours de prestation
Taux de progression pédagogique
Taux et cause des abandons

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Echanges avec les participants
- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation

Tarif: Nous contacter



ORGANISME DE FORMATION ACCASE

☎ 0262 10 24 35

✉ formation@accase.re

🏠 16 Allée des aventurines local 9002 97400 Saint-Denis

SIRET 810 587 683 00022- Déclaration d'activité n° : 04973627197

Dernière mise à jour : Septembre 2025

FORMATION BAFA

Contenu de la formation

1. Session de Formation Générale BAFA 1

- Comprendre le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs pour garantir leur sécurité physique et morale
- Assimiler les bases pour participer à la construction et à la mise en œuvre d'un projet pédagogique cohérent avec le projet éducatif de la structure
- Apprendre à concevoir, préparer et animer des activités ludiques et éducatives adaptées à chaque tranche d'âge
- S'intégrer dans une équipe d'animation, comprendre la dynamique de groupe et participer activement à la vie collective
- Participer à l'accueil des enfants et des familles et développer les relations avec les différents acteurs (directeur, parents, etc.)

2. Session d'Approfondissement BAFA 3

- Analyser son expérience de stage pratique et ajuster sa posture d'animateur
- Consolider ses acquis en se spécialisant dans un domaine d'animation (ex : grands jeux, petite enfance, activités de plein air, etc.)
- Évaluer son propre engagement personnel et son vécu de stagiaire pour en tirer des leçons
- Développer des projets d'animation visant à sensibiliser les mineurs aux risques (conduites addictives, sexualité) ou à les accompagner dans la réalisation de leurs propres initiatives
- Renforcer sa capacité à travailler en équipe et à collaborer efficacement sur des projets complexes

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

- SESSION GÉNÉRALE BAFA 1
 - (8 jours / 64 heures)
- STAGE PRATIQUE
 - 14 jours minimum
- SESSION APPROFONDISSEMENT BAFA 3
 - (6 jours / 48 heures)

Intervenants et domaines d'intervention

GONTHIER Elodie / TECHER Anaëlle - Formatrice

- **Domaines d'intervention** : gestion administrative et pédagogie des ACM, accueil des enfants porteurs de handicap en ACM, encadrement d'une équipe pédagogique, animation de tout public
- **Compétences** : organisationnelles, pédagogiques, relationnelles...

Ressources pédagogiques et techniques

- **Extranet** : un espace numérique avec toutes les ressources pédagogiques vous est offert
- **Boîte à outils d'animation** : Le candidat repart avec une banque d'idées de jeux, chants et activités, qu'il a pu expérimenter pendant la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Mise en situation
- Cas pratique
- Quiz
- Questionnaires de satisfaction

"DES COMPÉTENCES POUR CHACUN, UN AVENIR POUR TOUS"



ORGANISME DE FORMATION ACCASE

0262 10 24 35

formation@accase.re

16 Allée des aventurines local 9002 97400 Saint-Denis

SIRET 810 587 683 00022- Déclaration d'activité n° : 04973627197

Dernière mise à jour: Le 7 mars 2025



BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIFS DES MINEURS (ACM)

FORMATION BAFD

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS (ACM)

Forte de son expérience de 10 ans dans le domaine de l'animation, l'ACCASE vous forme pour mettre en œuvre des process et des outils qui aideront à coordonner vos accueils de loisirs. Ce programme vise à renforcer les connaissances techniques des animateurs socioculturels.

Durée:

80 heures (10 jours) Session générale

48 heures (6 jours) Session perfectionnement

Profils des apprenants

- Futurs directeur(trice) ou animateur(trice) d'ACM

Prérequis

- Être âgé(e) de 18 ans
- Être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, d'un titre équivalent
- S'inscrire auprès de la DRAJES

Lieu:

A définir

Accessibilité:

Accessible à tous.tes

Pour toute demande d'aménagement pédagogique, merci de contacter Madame BERAZANA Cathy par mail : formation@accase.re. Nous travaillons en partenariat avec les structures locales pour répondre de manière adaptée à vos besoins.

Délais & modalités d'accès :

Prise de contact via le site internet ou auprès du service administratif, par mail, par téléphone ou sur place au siège.

La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action.

Modalités d'évaluation

- **Entretiens individuels et auto-évaluation** : Chaque candidat est invité à faire le point sur ses acquis et ses axes de progression
- **Appréciation de l'équipe de formation** : L'équipe de formateurs émet une évaluation continue du candidat, basée sur sa participation, son engagement et son évolution.
- **Livret de suivi pédagogique** (évaluation continue du candidat pendant tout le cursus)

Modalités de validation

- **Attestation de suivi de stage** : Le candidat reçoit une attestation à la fin de chaque session (BAFD 1 et BAFD 3) qui certifie sa participation.
- **Passage devant le jury DRAJES** : À l'issue des 4 étapes, le candidat adresse un bilan de formation à la DRAJES de son lieu de résidence dans un délai d'un an à compter de son deuxième stage pratique. Le jury délibère sur le dossier du candidat et le directeur régional déclare le candidat reçu, ajourné ou refusé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Assurer la gestion administrative et budgétaire de l'ACM
- Se préparer à diriger et encadrer une équipe pédagogique
- Maîtriser la réglementation et les documents obligatoires d'un ACM
- Assurer le bon fonctionnement d'un ACM dans la gestion de l'économat et sanitaire de l'ACM
- Développer les partenariats et la communication

Qualité et indicateurs de résultats

Nombre d'apprenants inscrits

Taux de satisfaction des apprenants

Taux de présence

Taux de réussite

Taux d'interruption en cours de prestation

Taux de progression pédagogique

Taux et cause des abandons

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Echanges avec les participants
- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation

Tarif: Nous contacter



ORGANISME DE FORMATION ACCASE

☎ 0262 10 24 35

✉ formation@accase.re

🏠 16 Allée des aventurines local 9002 97400 Saint-Denis

SIRET 810 587 683 00022- Déclaration d'activité n° : 04973627197

Dernière mise à jour : Septembre 2025

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

- SESSION GÉNÉRALE BAFD 1
 - (10 jours / 80 heures)
- STAGE PRATIQUE 1
 - 14 jours minimum
- SESSION PERFECTIONNEMENT BAFD 3
 - (6 jours / 48 heures)
- STAGE PRATIQUE 2
 - 14 jours minimum

Contenu de la formation

1. Session générale BAFD 1 :

- Projet de direction
- Engagement personnel
- Gestion pédagogique
- Gestion des relations humaines
- Maîtrise de la réglementation
- Gestion administrative
- Gestion financière et matérielle

2. Session de perfectionnement BAFD 3 :

- Engagement personnel
- Gestion pédagogique
- Gestions des relations humaines
- Maîtrise de la réglementation
- Gestion administrative
- Gestion de l'économat
- Gestion financière et matérielle

Intervenants et domaines d'intervention

OUSSENI Roufouanti / JULIEN Brian - Formateur(trice)

- **Domaines d'intervention :** gestion administrative et pédagogie des ACM, accueil des enfants porteurs de handicap en ACM, encadrement d'une équipe pédagogique, animation de tout public
- **Compétences :** organisationnelles, pédagogiques, relationnelles...

Ressources pédagogiques et techniques

- **Extranet :** un espace numérique avec toutes les ressources pédagogiques vous est offert

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Mise en situation
- Cas pratique
- Quiz
- Questionnaires de satisfaction

“DES COMPÉTENCES POUR CHACUN, UN AVENIR POUR TOUS”



ORGANISME DE FORMATION ACCASE

☎ 0262 10 24 35

✉ formation@accase.re

🏠 16 Allée des aventurines local 9002 97400 Saint-Denis

SIRET 810 587 683 00022- Déclaration d'activité n° : 04973627197

Dernière mise à jour: Le 7 mars 2025